

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 65 du 18 août 2023

TEXTE RÉGLEMENTAIRE PERMANENT

Texte 2

ARRÊTÉ N° 39309/ARM/GEND/DSF/SDOE/BORG

portant abrogation de textes relatifs à l'organisation du soutien automobile de la gendarmerie.

Du 31 juillet 2023

ARRÊTÉ N° 39309/ARM/GEND/DSF/SDOE/BORG portant abrogation de textes relatifs à l'organisation du soutien automobile de la gendarmerie.

Du 31 juillet 2023

NOR A R M G 2 3 0 1 7 7 9 A

Texte(s) abrogé(s) :

- [Arrêté du 31 août 2007 portant création des centres de soutien automobile de la gendarmerie de Laon \(Aisne\), de Beauvais \(Oise\) et d'Amiens \(Somme\).](#)
- [Arrêté du 31 août 2007 portant création des centres de soutien automobile de la gendarmerie de Mâcon \(Saône-et-Loire\) et d'Auxerre \(Yonne\).](#)
- [Arrêté du 31 août 2007 portant création du centre de soutien automobile de la gendarmerie de Besançon \(Doubs\).](#)
- [Arrêté du 31 août 2007 portant création des centres de soutien automobile de la gendarmerie de Charleville-Mézières \(Ardennes\) et de Troyes \(Aube\).](#)
- [Arrêté du 31 août 2007 portant création des centres de soutien automobile de la gendarmerie de Bourges \(Cher\), de Lucé \(Eure-et-Loir\), de Tours \(Indre-et-Loire\), de Blois \(Loir-et-Cher\) et d'Orléans \(Loiret\).](#)
- [Arrêté du 31 août 2007 portant création du centre de soutien automobile de la gendarmerie d'Angers \(Maine-et-Loire\).](#)
- [Arrêté du 31 août 2007 portant création des centres de soutien automobile de la gendarmerie du Puy-en-Velay \(Haute-Loire\) et de Clermont-Ferrand \(Puy-de-Dôme\).](#)
- [Arrêté du 31 août 2007 portant création des centres de soutien automobile de la gendarmerie de Rennes \(Ille-et-Vilaine\) et de Vannes \(Morbihan\).](#)
- [Arrêté du 31 août 2007 portant création des centres de soutien automobile de la gendarmerie de Bourg-en-Bresse \(Ain\), de Grenoble \(Isère\), de Saint-Etienne \(Loire\), de Chambéry \(Savoie\) et d'Annecy \(Haute-Savoie\).](#)
- [Arrêté du 31 août 2007 portant création des centres de soutien automobile de la gendarmerie de Tulle \(Corrèze\) et de Guéret \(Creuse\).](#)
- [Arrêté du 31 août 2007 portant création des centres de soutien automobile de la gendarmerie d'Agen \(Lot-et-Garonne\) et de Pau \(Pyrénées-Atlantiques\).](#)
- [Arrêté du 31 août 2007 portant création du centre de soutien automobile de la gendarmerie de Digne-les-Bains \(Alpes-de-Haute-Provence\).](#)
- [Arrêté du 31 août 2007 portant création des centres de soutien automobile de la gendarmerie de Rodez \(Aveyron\), d'Auch \(Gers\), de Cahors \(Lot\), de Tarbes \(Hautes-Pyrénées\), de Montauban \(Tarn-et-Garonne\) et d'Albi \(Tarn\).](#)
- [Arrêté du 31 août 2007 portant création des centres de soutien automobile de la gendarmerie de Carcassonne \(Aude\), de Nîmes \(Gard\), de Mende \(Lozère\) et de Perpignan \(Pyrénées-Orientales\).](#)
- [Arrêté du 31 août 2007 portant création des centres de soutien automobile de la gendarmerie de Borgo \(Haute-Corse\) et d'Ajaccio \(Corse-du-Sud\).](#)
- [Arrêté du 08 avril 2008 portant création des centres de soutien automobile de la gendarmerie d'Arras \(Pas-de-Calais\) et de Valenciennes \(Nord\).](#)
- [Arrêté du 08 avril 2008 portant création du centre de soutien automobile de la gendarmerie de Saint-Brieuc \(Côtes-d'Armor\).](#)
- [Arrêté du 08 avril 2008 portant création des centres de soutien automobile de la gendarmerie de Dijon \(Côte-d'Or\) et de Nevers \(Nièvre\).](#)
- [Arrêté du 08 avril 2008 portant création du centre de soutien automobile de la gendarmerie de La-Roche-sur-Yon \(Vendée\).](#)
- [Arrêté du 08 avril 2008 portant création des centres de soutien automobile de la gendarmerie de Caen \(Calvados\) et de Saint-Lô \(Manche\).](#)
- [Arrêté du 08 avril 2008 portant création des centres de soutien automobile de la gendarmerie d'Aurillac \(Cantal\) et de Moulins \(Allier\).](#)
- [Arrêté du 08 avril 2008 portant création du centre de soutien automobile de la gendarmerie d'Angoulême \(Charente\).](#)
- [Arrêté du 08 avril 2008 portant création des centres de soutien automobile de la gendarmerie de Privas \(Ardèche\) et de Valence \(Drôme\).](#)
- [Arrêté du 08 avril 2008 portant création du centre de soutien automobile de la gendarmerie de Nancy \(Meurthe-et-Moselle\).](#)
- [Arrêté du 08 avril 2008 portant création du centre de soutien automobile de la gendarmerie de Périgueux \(Dordogne\).](#)
- [Arrêté du 08 avril 2008 portant création des centres de soutien automobile de la gendarmerie de Gap \(Hautes-Alpes\) et de Marseille \(Bouches-du-Rhône\).](#)
- [Arrêté du 08 avril 2008 portant création du centre de soutien automobile de la gendarmerie de Montpellier \(Hérault\).](#)
- [Arrêté du 23 avril 2009 portant création des centres de soutien automobile de la gendarmerie de Beynes \(Yvelines\), Dugny \(Seine-Saint-Denis\), Melun \(Seine-et-Marne\), Maisons-Alfort \(Val-de-Marne\) et Versailles \(Yvelines\).](#)
- [Arrêté du 23 avril 2009 portant création du centre de soutien automobile de la gendarmerie de Villeneuve-d'Ascq \(Nord\).](#)
- [Arrêté du 23 avril 2009 portant création des centres de soutien automobile de la gendarmerie de Châlons-en-Champagne \(Marne\) et Chaumont \(Haute-Marne\).](#)
- [Arrêté du 23 avril 2009 portant création des centres de soutien automobile de la gendarmerie de Strasbourg \(Bas-Rhin\) et Colmar \(Haut-Rhin\).](#)
- [Arrêté du 23 avril 2009 portant création des centres de soutien automobile de la gendarmerie d'Epinal \(Vosges\) et Verdun \(Meuse\).](#)
- [Arrêté du 23 avril 2009 portant création du centre de soutien automobile de la gendarmerie d'Alençon \(Orne\).](#)
- [Arrêté du 23 avril 2009 portant création du centre de soutien automobile de la gendarmerie de Châteauroux \(Indre\).](#)
- [Arrêté du 23 avril 2009 portant création du centre de soutien automobile de la gendarmerie d'Orange \(Vaucluse\).](#)
- [Arrêté du 23 avril 2009 portant création des centres de soutien automobile de la gendarmerie de Le Mans \(Sarthe\) et Nantes \(Loire-Atlantique\).](#)
- [Arrêté du 23 avril 2009 portant création des centres de soutien automobile de la gendarmerie de Bouliac \(Gironde\) et Mont-de-Marsan \(Landes\).](#)
- [Arrêté du 23 avril 2009 portant création du centre de soutien automobile de la gendarmerie de Limoges \(Haute-Vienne\).](#)
- [Arrêté du 23 avril 2009 portant création du centre de soutien automobile de la gendarmerie de Foix \(Ariège\).](#)
- [Arrêté du 23 avril 2009 portant création du centre de soutien automobile de la gendarmerie de Poitiers \(Vienne\).](#)
- [Arrêté du 18 juin 2009 portant création des centres de soutien automobile de la gendarmerie de Dôle \(Jura\) et Vesoul \(Haute-Saône\).](#)
- [Arrêté du 12 avril 2010 portant création du centre de soutien automobile de la gendarmerie de Thionville \(Moselle\).](#)
- [Arrêté du 12 avril 2010 portant création du centre de soutien automobile de la gendarmerie de Châteaulin \(Finistère\).](#)
- [Arrêté du 12 avril 2010 portant création du centre de soutien automobile de la gendarmerie de Laval \(Mayenne\).](#)
- [Arrêté du 12 avril 2010 portant création du centre de soutien automobile de la gendarmerie de Heudreville-sur-Eure \(Eure\).](#)
- [Arrêté du 12 avril 2010 portant création du centre de soutien automobile de la gendarmerie de La Rochelle \(Charente-Maritime\).](#)
- [Arrêté du 12 avril 2010 portant création du centre de soutien automobile de la gendarmerie de Niort \(Deux-Sèvres\).](#)
- [Arrêté du 12 avril 2010 portant création du centre de soutien automobile de la gendarmerie de Hyères \(Var\).](#)
- [Arrêté du 12 avril 2010 portant création du centre de soutien automobile de la gendarmerie de Nice \(Alpes-Maritimes\).](#)
- [Arrêté du 12 avril 2010 portant création du centre de soutien automobile de la gendarmerie de Toulouse \(Haute-Garonne\).](#)
- [Arrêté du 12 avril 2010 portant création du centre de soutien automobile de la gendarmerie de Lyon \(Rhône\).](#)

Référence de publication :

Le ministre des armées,

Vu le code de la défense ;

Vu le code de la sécurité intérieure, notamment son article L421-2 ;

Vu le décret N° 2005-850 du 27 juillet 2005 modifié, relatif aux délégations de signature des membres du Gouvernement (JO n° 174 du 28 juillet 2005, texte n° 3) ;

Vu l'arrêté du 20 juillet 2022 relatif à l'organisation et aux attributions des échelons de commandement de la gendarmerie nationale en métropole (JO n° 201 du 31 août 2022, texte n° 9),

Arrête :

Article 1^{er}

Les arrêtés suivants relatifs aux centres de soutien automobile de la gendarmerie sont abrogés.

- l'arrêté du 31 août 2007 portant création des centres de soutien automobile de la gendarmerie de Laon (Aisne), de Beauvais (Oise) et d'Amiens (Somme) ;
- l'arrêté du 31 août 2007 portant création des centres de soutien automobile de la gendarmerie de Mâcon (Saône-et-Loire) et d'Auxerre (Yonne) ;
- l'arrêté du 31 août 2007 portant création du centre de soutien automobile de la gendarmerie de Besançon (Doubs) ;
- l'arrêté du 31 août 2007 portant création des centres de soutien automobile de la gendarmerie de Charleville-Mézières (Ardennes) et de Troyes (Aube) ;
- l'arrêté du 31 août 2007 portant création des centres de soutien automobile de la gendarmerie de Bourges (Cher), de Lucé (Eure-et-Loir), de Tours (Indre-et-Loire), de Blois (Loir-et-Cher) et d'Orléans (Loiret) ;
- l'arrêté du 31 août 2007 portant création du centre de soutien automobile de la gendarmerie d'Angers (Maine-et-Loire) ;
- l'arrêté du 31 août 2007 portant création des centres de soutien automobile de la gendarmerie du Puy-en-Velay (Haute-Loire) et de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) ;
- l'arrêté du 31 août 2007 portant création des centres de soutien automobile de la gendarmerie de Rennes (Ille-et-Vilaine) et de Vannes (Morbihan) ;
- l'arrêté du 31 août 2007 portant création des centres de soutien automobile de la gendarmerie de Bourg-en-Bresse (Ain), de Grenoble (Isère), de Saint-Étienne (Loire), de Chambéry (Savoie) et d'Annecy (Haute-Savoie) ;
- l'arrêté du 31 août 2007 portant création des centres de soutien automobile de la gendarmerie de Tulle (Corrèze) et de Guéret (Creuse) ;
- l'arrêté du 31 août 2007 portant création des centres de soutien automobile de la gendarmerie d'Agen (Lot-et-Garonne) et de Pau (Pyrénées-Atlantiques) ;
- l'arrêté du 31 août 2007 portant création du centre de soutien automobile de la gendarmerie de Digne-les-Bains (Alpes-de-Haute-Provence) ;
- l'arrêté du 31 août 2007 portant création des centres de soutien automobile de la gendarmerie de Rodez (Aveyron), d'Auch (Gers), de Cahors (Lot), de Tarbes (Haute-Pyrénées), de Montauban (Tarn-et-Garonne) et d'Albi (Tarn) ;
- l'arrêté du 31 août 2007 portant création des centres de soutien automobile de la gendarmerie de Carcassonne (Aude), de Nîmes (Gard), de Mende (Lozère) et de Perpignan (Pyrénées-Orientales) ;
- l'arrêté du 31 août 2007 portant création des centres de soutien automobile de la gendarmerie de Borgo (Haute-Corse) et d'Ajaccio (Corse-du-Sud) ;
- l'arrêté du 8 avril 2008 portant création des centres de soutien automobile de la gendarmerie d'Arras (Pas-de-Calais) et de Valenciennes (Nord) ;
- l'arrêté du 8 avril 2008 portant création du centre de soutien automobile de la gendarmerie de Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor) ;
- l'arrêté du 8 avril 2008 portant création des centres de soutien automobile de la gendarmerie de Dijon (Côte d'Or) et de Nevers (Nièvre) ;
- l'arrêté du 8 avril 2008 portant création du centre de soutien automobile de la gendarmerie de La-Roche-sur-Yon (Vendée) ;
- l'arrêté du 8 avril 2008 portant création des centres de soutien automobile de la gendarmerie de Caen (Calvados) et de Saint-Lô (Manche) ;
- l'arrêté du 8 avril 2008 portant création des centres de soutien automobile de la gendarmerie d'Aurillac (Cantal) et Moulins (Allier) ;
- l'arrêté du 8 avril 2008 portant création du centre de soutien automobile de la gendarmerie d'Angoulême (Charente) ;
- l'arrêté du 8 avril 2008 portant création des centres de soutien automobile de la gendarmerie de Privas (Ardèche) et de Valence (Drôme) ;
- l'arrêté du 8 avril 2008 portant création du centre de soutien automobile de la gendarmerie de Périgueux (Dordogne) ;
- l'arrêté du 8 avril 2008 portant création des centres de soutien automobile de la gendarmerie de Gap (Haute-Alpes) et de Marseille (Bouches-du-Rhône) ;
- l'arrêté du 8 avril 2008 portant création du centre de soutien automobile de la gendarmerie de Montpellier (Hérault) ;
- l'arrêté du 8 avril 2008 portant création du centre de soutien automobile de la gendarmerie de Nancy (Meurthe-et-Moselle) ;
- l'arrêté du 23 avril 2009 portant création des centres de soutien automobile de la gendarmerie de Beynes (Yvelines), Dugny (Seine-Saint-Denis), Melun (Seine-et-Marne), Maisons-Alfort (Val-de-Marne) et Versailles (Yvelines) ;
- l'arrêté du 23 avril 2009 portant création du centre de soutien automobile de la gendarmerie de Villeneuve d'Ascq (Nord) ;
- l'arrêté du 23 avril 2009 portant création des centres de soutien automobile de la gendarmerie de Châlons-en-Champagne (Marne) et de Chaumont (Haute-Marne) ;
- l'arrêté du 23 avril 2009 portant création des centres de soutien automobile de la gendarmerie de Strasbourg (Bas-Rhin) et de Colmar (Haut-Rhin) ;
- l'arrêté du 23 avril 2009 portant création des centres de soutien automobile de la gendarmerie d'Épinal (Vosges) et de Verdun (Meuse) ;
- l'arrêté du 23 avril 2009 portant création du centre de soutien automobile de la gendarmerie d'Alençon (Orne) ;
- l'arrêté du 23 avril 2009 portant création du centre de soutien automobile de la gendarmerie de Châteauroux (Indre) ;
- l'arrêté du 23 avril 2009 portant création du centre de soutien automobile de la gendarmerie d'Orange (Vaucluse) ;
- l'arrêté du 23 avril 2009 portant création des centres de soutien automobile de la gendarmerie de Le Mans (Sarthe) et Nantes (Loire-Atlantique) ;
- l'arrêté du 23 avril 2009 portant création des centres de soutien automobile de la gendarmerie de Bouliac (Gironde) et Mont-de-Marsan (Landes) ;
- l'arrêté du 23 avril 2009 portant création du centre de soutien automobile de la gendarmerie de Limoges (Haute-Vienne) ;
- l'arrêté du 23 avril 2009 portant création du centre de soutien automobile de la gendarmerie de Foix (Ariège) ;
- l'arrêté du 23 avril 2009 portant création du centre de soutien automobile de la gendarmerie de Poitiers (Vienne) ;
- l'arrêté du 18 juin 2009 portant création des centres de soutien automobile de la gendarmerie de Dole (Jura) et de Vesoul (Haute-Saône) ;
- l'arrêté du 12 avril 2010 portant création du centre de soutien automobile de la gendarmerie de Thionville (Moselle) ;
- l'arrêté du 12 avril 2010 portant création du centre de soutien automobile de la gendarmerie de Châteaulin (Finistère) ;
- l'arrêté du 12 avril 2010 portant création du centre de soutien automobile de la gendarmerie de Laval (Mayenne) ;
- l'arrêté du 12 avril 2010 portant création du centre de soutien automobile de la gendarmerie de Heudreville-sur-Eure (Eure) ;
- l'arrêté du 12 avril 2010 portant création du centre de soutien automobile de la gendarmerie de La Rochelle (Charente-Maritime) ;
- l'arrêté du 12 avril 2010 portant création du centre de soutien automobile de la gendarmerie de Niort (Deux-Sèvres) ;
- l'arrêté du 12 avril 2010 portant création du centre de soutien automobile de la gendarmerie de Hyères (Var) ;
- l'arrêté du 12 avril 2010 portant création du centre de soutien automobile de la gendarmerie de Nice (Alpes-Maritimes) ;
- l'arrêté du 12 avril 2010 portant création du centre de soutien automobile de la gendarmerie de Toulouse (Haute-Garonne) ;
- l'arrêté du 12 avril 2010 portant création du centre de soutien automobile de la gendarmerie de Lyon (Rhône).

Article 2

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel des armées*.

Pour le ministre des armées et par délégation :

*Le général d'armée,
directeur général de la gendarmerie nationale,*

Christian RODRIGUEZ.